

LES CHIFFRES DE LA SEMAINE



8 milliards de tonnes

La consommation
mondiale de charbon
en 2022

2000 milliards de dollars

La perte boursière des
milliardaires en 2022

L'ÉDITO D'EMMANUEL

par Emmanuel COSTE, Analyste Financier



Une transition énergétique qui prend du retard

Plus de 8 milliards de tonnes : c'est la consommation mondiale de charbon en 2022, selon les estimations de l'AIE (Agence Internationale de l'Energie), soit une augmentation de 1,2% par rapport à 2021. Le coupable est tout trouvé : la crise énergétique, qui a poussé au recours accru à cette matière première, afin de générer de l'électricité. Le comble du comble est que l'Europe, censée montrer l'exemple avec sa Taxonomie, en a consommé 9 % de plus, par rapport à 2021. Ainsi, de nombreuses centrales, vouées à être fermées ont été relancées. Malgré l'explosion des prix, le charbon reste compétitif par rapport au gaz naturel. D'après l'AIE, ce n'est qu'à partir de 2024 que cet avantage disparaîtra et que le déclin s'amorcera en Europe. Toutefois, La trajectoire mondiale dépendra avant tout de la Chine (53 % de la consommation). Cette énergie couvre, actuellement, 60 % de ses besoins et constitue « la colonne vertébrale » de son économie. Malheureusement, ce ratio devrait encore progresser, puisque l'Empire du Milieu ne cesse de commander ou de mettre en service de nouvelles centrales.

Le véritable problème est bien entendu écologique, car la combustion de cette roche, représente 40% des 36,3 gigatonnes de dioxyde de carbone (CO₂) émis par le secteur de l'énergie en 2021. Cela en fait la première source d'émissions de ce gaz, principal acteur du réchauffement climatique. Selon l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, le bilan carbone du charbon pour la production d'électricité est le pire (1 058 g CO₂ e/kWh), comparé au gaz naturel (443 g CO₂e/kWh). Les énergies renouvelables sont à favoriser : le solaire (55 g CO₂ e/kWh) et l'éolien (14 g CO₂e/kWh). La palme de l'électricité la plus décarbonée revient au nucléaire avec 3,7 g CO₂e/kWh (d'après la dernière étude d'EDF du 16 juin 2022), dont seulement 0,3 g pour sa simple exploitation. L'essentiel des émissions étant lié à la construction des centrales et à l'extraction du minerai.

Alors, pourquoi utilisons-nous encore ce combustible, malgré son degré de nuisance ? Tout simplement parce que personne n'est d'accord sur la solution de remplacement. Les énergies renouvelables demandent beaucoup de terres rares, n'ont pas un très bon rendement énergétique et sont surtout des énergies intermittentes. En réalité, l'Union européenne est divisée en deux : les écologistes, partisans du gaz naturel, face à ceux du nucléaire. L'opposition farouche à l'énergie la plus décarbonée, remonte aux années 50, car confondue avec la bombe de destruction massive. Résultat, le mouvement écologiste est incapable dans de nombreux pays de remettre en cause son fondement idéologique, quitte à recevoir, comme ce fut le cas pour la Fondation allemande pour la protection du climat et de l'environnement, 192 millions d'euros de subventions de la part de ... Gazprom.

Rien n'est perdu car le Conseil de l'Europe et le Parlement européen sont parvenus, le 18 décembre, à un accord sur deux des mesures les plus emblématiques du « Green Deal » : la réforme du marché d'échange de crédit carbone (EU ETS) et l'instauration d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF). En pratique, les entreprises qui importent des produits dans l'UE devront acheter des certificats sur le marché du carbone EU ETS, taxant de facto ces marchandises venant de pays tiers où les objectifs climatiques sont moindres. La Chine, qui a déjà lancé l'an passé un marché du carbone calqué sur le modèle européen, réfléchirait à adopter un mécanisme similaire au MACF. Tout ceci milite pour une nouvelle hausse du prix du CO₂, autour de 100 €, contre 85 € actuellement, pénalisant les sociétés ayant un mauvais bilan carbone et favorisant celles les plus avancées sur la décarbonation de leurs activités. Un avantage compétitif leur permettant de minimiser l'impact négatif dans leurs comptes.

VOS CONTACTS



Axelle **RIESI**

Responsable
des relations partenaires

✉ ariesi@financieredelarc.com

☎ 06 58 11 84 85



PERFORMANCE DES MARCHÉS

Nos analyses et convictions

MARCHÉS ACTIONS

CAC 40 Index	6 517,97	-0,07%
Euro Stoxx 50	3 823,29	-0,32%
S&P 500 Index	3 822,39	-1,88%
MSCI AC World	231,90	-0,40%
MSCI Emerging Markets	170,27	0,45%

Source Bloomberg - Période du 15/12/2022 au 22/12/2022

Les indices actions ont progressé mercredi à la faveur de mauvais chiffres de ventes de logements aux Etats-Unis, corroborant l'idée que le resserrement monétaire en cours portait ses fruits. Les investisseurs considèrent désormais que les mauvais chiffres constituent de bonnes nouvelles, et vice versa. C'est la raison pour laquelle le marché est reparti à la baisse jeudi avec la publication d'un PIB au T3 supérieur aux attentes et un marché de l'emploi solide (initial jobless claim @ 216K vs 222K attendus).



A. BENOIST-VIDAL

L'AVIS DU GÉRANT : Nous avons un matelas de liquidités prêtes à être investies progressivement dans la prochaine phase de baisse des marchés. Nous avons procédé à des achats tactiques (via des ETF et des futures) sur les actions américaines, notamment technologiques. Nous maintenons notre surpondération sur le luxe, ainsi que les financières, la santé et l'énergie.

MARCHÉS DE TAUX

Bund 10 ans	2,36	+27,8 bp
Italie 10 ans	4,48	+31,2 bp
US T-Note 10 ans	3,68	+23,2 bp
Japon 10 ans	0,40	+14,4 bp
Gilt 10 ans	3,59	+34,6 bp

Source Bloomberg - Période du 15/12/2022 au 22/12/2022

Depuis le ton « hawkish » (moins accommodant) des banquiers centraux la semaine passée, les taux d'intérêts remontent de part et d'autre de l'Atlantique, faisant glisser le cours des obligations souveraines de manière continue et ordonnée. Après une vive réaction à la hausse des taux courts, ce sont les taux longs qui ont pris le relais, pour finalement entraîner une légère repentification des courbes de taux. En sus, le manque de liquidité en cette fin d'année exacerbe les mouvements.



Sunjay MULOT

L'AVIS DU GÉRANT : Nous ne sommes plus exposés sur les dettes périphériques européennes et renforçons le crédit *investment grade* de maturités courtes. Nous avons ôté la protection sur le crédit *high yield* ainsi que notre exposition sur les titres indexés à l'inflation européenne. Nous restons sélectifs sur le crédit *high yield* européens et avons renforcé le crédit émergent.

MATIÈRES PREMIÈRES

WTI crude	77,49	1,81%
Or	1 793,07	0,91%
Cuivre	375,70	-0,16%
Argent	23,49	1,60%
Soja	1 472,00	-0,32%

Source Bloomberg - Période du 15/12/2022 au 22/12/2022

Le 19 décembre, la commission européenne s'est accordée sur un plafonnement des prix du gaz à 180 euros par mégawattheure à compter du 15 février 2023. Cette nouvelle s'ajoute à des prévisions météo plus clémentes, entraînant une chute d'environ 30% du prix du gaz sur la semaine. A ce jour, les stocks français sont pleins à 84% et le redémarrage des centrales nucléaires devrait permettre d'éviter des coupures cet hiver.



J-Baptiste COULM

L'AVIS DU GÉRANT : Nous sommes exposés sur les matières premières, notamment dans l'énergie, via les actifs financiers que nous détenons.

TAUX DE CHANGE

EUR-USD	1,0584	-0,14%
EUR-GBP	0,8805	1,01%
EUR-JPY	140,14	-4,26%
EUR-CHF	0,9856	-0,11%
EUR-CAD	1,45	-0,05%

Source Bloomberg - Période du 15/12/2022 au 22/12/2022

La surprise de la semaine provient sans conteste de la banque centrale japonaise, dont le gouverneur Haruhiko Kuroda a annoncé l'ajustement du contrôle de la courbe de rendement (YCC) en élargissant la bande pour le JGB à 10 ans. Les rendements peuvent désormais fluctuer de +/- 0,50% vs +/- 0,25% auparavant. Ce changement annonce probablement la fin de la politique ultra-accommodante de la BOJ, alors que le mandat de M. Kuroda prendra fin le 8 avril prochain. Le Yen s'est envolé sur la nouvelle.



J-Baptiste COULM

L'AVIS DU GÉRANT : Nous avons une exposition modérée au dollar américain.

Financière de l'Arc est une société de gestion **entrepreneuriale**, majoritairement détenue par ses dirigeants fondateurs. Les **compétences pluridisciplinaires** de notre équipe permettent de bâtir des solutions d'investissement adaptées pour une clientèle de professionnels et de particuliers.

NOS SOLUTIONS



GESTION COLLECTIVE

DES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT SPÉCIFIQUES

Une gamme de fonds complémentaires pour répondre aux principaux besoins de nos investisseurs : Obligations internationales, actions de l'Union Européenne, fonds diversifié,...



GESTION PILOTÉE

UNE VRAIE MULTIGESTION INDÉPENDANTE

Gagnez en réactivité pour la gestion de vos contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et exploitez au mieux l'univers d'investissement disponible : nous agissons pour vous.



GESTION DÉDIÉE

DU SUR-MESURE POUR VOTRE INVESTISSEMENT

Une approche haut de gamme grâce à une large palette de supports d'investissement disponible. La stratégie est définie et évolue précisément en fonction de vos besoins.

Avertissement

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie. Le fonds mentionné dans le document a été agréé par l'AMF et est autorisé à la commercialisation en France. Préalablement à tout investissement, il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI, le prospectus et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de la Financière de l'Arc ou sur son site Internet.

La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Financière de l'Arc - 260 rue Guillaume du Vair - 13090 Aix-en-Provence – S.A.S. au capital de 988 000 € – RCS 533 727 079 – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n GP 1100027.